



FAQ - Carte Virtuelle MoMo

1. Qu'est-ce que la Carte Virtuelle MoMo ?

La Carte Virtuelle MoMo est une carte prépayée 100 % digitale liée à votre compte MoMo. Elle vous permet de payer vos achats et abonnements en ligne (Netflix, Amazon, Play Store, etc.) sans carte physique.

Elle affiche : le numéro de carte (16 chiffres), la date d'expiration et le code de sécurité (CVV).

2. Comment créer ma carte ?

Via USSD :

1. *880#
2. MoMoPay
3. Services en ligne
4. Carte Virtuelle
5. Carte Virtuelle MoMo
6. Créer carte
7. Saisir votre PIN MoMo pour valider

Vous recevrez un SMS de confirmation.

Via l'App MoMo :

Téléchargez l'application sur Google Play ou App Store et activez votre carte en quelques clics.

3. Vais-je recevoir une carte physique ?

Non. La Carte Virtuelle MoMo est uniquement digitale.

4. Combien de cartes puis-je avoir ?

Une seule carte par compte MoMo.

5. Est-ce sécurisé ?

Oui. L'accès à la carte est protégé par votre PIN MoMo et chaque paiement est protégé par un code OTP envoyé par SMS.

6. Y a-t-il des limites ?

Oui. Des plafonds journaliers et mensuels s'appliquent selon la réglementation : 2.000.000 FCFA Journalier et 10.000.000 FCFA Mensuel. Le solde maximum de la carte est de 2.000.000 FCFA.

7. Comment recharger ma carte ?

Depuis votre compte MoMo via *880# ou l'App MoMo.



8. Puis-je transférer l'argent vers un autre compte ?

Non. Vous pouvez uniquement renvoyer les fonds vers votre propre compte MoMo.

9. Puis-je bloquer ma carte ?

Oui. Via *880# ou depuis l'App MoMo.

10. Les transactions sont-elles instantanées ?

Oui. Vous recevez une notification à chaque paiement et pouvez consulter l'historique via l'App ou *880#.

11. Quels sont les frais ?

L'achat de la carte coûte 1.200 FCFA. Des frais de transactions sont appliqués. 0.5% de frais sont appliqués pour le rechargement de la carte depuis le compte MoMo.

12. Quelle est la durée de validité de la carte virtuelle Momo ?

La carte virtuelle Momo a une validité de 12 mois

13. Que se passe-t-il à l'expiration ?

Un SMS vous est envoyé 30 jours avant expiration. Vous pouvez créer une nouvelle carte. Le solde est automatiquement transféré.

14. Puis-je supprimer ma carte ?

Oui, uniquement via l'App MoMo. Une fois supprimée, elle ne peut pas être réactivée.

15. Qu'est-ce qu'un paiement récurrent ?

C'est un prélèvement automatique autorisé (ex : Netflix, Spotify, Amazon Prime).

16. Qui peut créer une carte ?

Tout abonné MTN disposant d'un compte MoMo actif.

17. Comment contester un paiement ?

Contactez d'abord le commerçant. Si non résolu, contacter le support via serviceclient@mtn.bj, WhatsApp : +2290162000000. Ou rendez-vous dans une agence MTN.

Délais : Erreur technique : 72h ; Litige commerçant : jusqu'à 45 jours ouvrables